

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 16

Artikel: La neutralité suisse jugée par Napoléon III
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tes études et dans de qu'on exige de toi, alors le contentement intérieur que tu éprouves et le plaisir que tu procures à tes parents doit être ta plus douce récompense; il faut savoir de bonne heure se passer des louanges des hommes. D'ailleurs, il faut toujours se dire : « *J'ai bien fait, il est vrai, mais j'aurais pu faire mieux encore.* » Quant à moi, je tiens fort peu aux prix qu'on pourrait te donner; il me suffit de savoir que tu fais bien.

Il te faut profiter de tes vacances pour te faire du bien; fais quelques promenades ou quelques exercices en plein air pour fortifier ta santé; nourris-toi bien et dors bien. Tâche aussi de consacrer chaque jour quelques instants pour te préparer sur le grec.

Je me porte assez bien quoique fort occupé. Je remplis ici un rôle secondaire qui ne me plaît pas trop, non plus que le système suivi pour cette école; le respect pour les individus, ainsi que la démocratie ne sont pas encore bien développés chez nos Confédérés allemands. Si j'avais su tout cela, je n'aurais pas accepté cette mission. Aussi, outre le plaisir que j'aurai à vous revoir tous, j'attends avec impatience le moment de lâcher ce service, ce qui aura lieu à la fin du mois, je ne sais encore quel jour.

Tu me feras plaisir de m'écrire toi-même une lettre, en me donnant les petits nouveaux qui pourront m'intéresser, surtout ceux de la maison, que tu as soin, sans doute de surveiller.

Embrasse ta mère et le grand papa pour moi, salue aussi Fanchette, et toi, mon cher Théophile, reçois mes amitiés et mes embrassements.

Ton père,

DUPLESSIS,

Lt col. féd.

(Communiqué par PIERRE D'ANTAN.)

Débrouillez-vous !

Le fait n'est pas très vieux. Un cultivateur veuf, d'une fortune aisée et déjà d'un certain âge, s'est épris, il y a environ un an, d'une jeune fille de dix-huit ans, qui a consenti à l'épouser.

Six mois après, le fils que le veuf remarié avait eu d'un premier lit, s'prend à son tour non d'une personne de son âge, comme vous le supposiez, mais de la mère encore jeune, de la nouvelle femme de son père.

Il obtient, non sans peine, de son père, l'autorisation d'épouser la belle-mère de celui-ci.

Voilà donc un père gendre de son fils et une épouse qui devient non seulement belle-fille de son propre beau-fils, mais encore belle-mère de sa mère, qui, elle-même, se trouve être la belle-fille de sa fille, tandis que le mari de celle-ci est le beau-père de sa belle-mère et beau-père de son père.

On frémit en songeant aux complications des degrés de parenté s'il survient des enfants.

ON CRANO LANDSTOURME

L'ÉTANT trahi dein on pâilo, que dèvesàvant de la guerra : lo premi l'ètai on coumandant de l'élite, lo second on coumandant de la landwehr et lo derrai lo major d'on bataillon dau landstourme. Sè rebriquant ti lè trahi et sè coenàvant su lau sordat. Voliàvant ti que lau z'hommo sèyant pe crano que l'è z'autro.

Lo premi desai :

— Vo dio que tsi no ein a min à l'élite : quin z'hommo, bon Dieu dau ciè ! dzouveno et asse vi que dâi z'ètiar. Faut lè vère quand fant lo pas de pararda. Pouant lèva la piauta tant qu'à la voûta dau Tunnet ! On sarâi dza fotu se on n'avâi pas cli l'élite.

Lo coumandant de la landwehr fasâi dinse : — Cliiau de l'élite sant crano se on vâo, mâ

vâliant pas lè sordâ de la landwehr. Po pouâi soleni et dourâ grand' teimps, ein a min à leu. Reinvennant tot dèvant leu : l'âdrant queri lo diâbllo tant qu'ein einfè se failâi — mîmameint pe levè. Et po teri ! Qu'in z'hommo suti ! N'è pas leu que manquant dâi z'arèoplîane, se on lau baillive dâi cartouche. Vo dio, vive la landwehr !

Adan lo major dau landstourme lau dit asse bin :

— Oi, vo z'âi bin rêson ti lè dou : l'élite et la landwehr sant crano et sarant bin lè meillâo sordâ dau payf... se lâi avâi pas lo landstourme. Lè landstourmiè l'è cein que l'è dâi corps ! Faut vère cliiau bré et cliiau bissex ! Avoué onna corda à nîao monterant tant qu'âo ciè. Rein ne lè z'èpouâire que lè petit bocon et lè botoille trau bassette. Lâi a pas, mâ l'è dâi rido guierriè.

Et dinse prau grantenet, que ti lè trahi l'eimparàvant lau z'hommo.

Po fini, ein a ion que fâ :

— Eh bin ! on va vère. No faut frèrà à veingt francs. On va fère à veni ice trahi sordâ : ion de l'élite, ion de la landwehr et ion dau landstourme. Sein lau rein dere, on va teri ein catson on coup de pistolet dein on carro dau pâilo et on lè guegnèrà bin adrâ po vère quò l'è que l'a lo moîn pouâre.

Dautrâ menute aprî lè trahi sordâ étant quie, dein lo pâilo : on galé dzouveno de l'élite, on vilhio cocardie de la landwehr, et on landstourmiè.

Lo premi coumandant fâ : « Gardavo ! », et lè trahi sordâ sant restâ quie sein budzi, quemet se l'irant moo de poueinta. Adan l'autro coumandant va per derrâ et tot d'on coup, sein fère asseimblîent de rein, tire on coup de pistolet... boum !

L'è adan que l'a faliu vère oquie : lo sordâ de l'élite, d'onna cambâiè l'avâi châtâ pè la fenitra et l'ètai tsesâ dein on panâ à martsî à onna fenna que veindâ dâi z'âo ; l'hommo de la landwehr l'avâi fotu lo camp dau tant que pouâve èteindre pè la porta que l'ètai dza eintrebèchâ, ein reinvennant on gapion que l'avâi oïu dau bri et que vègnâ vère po lè fotre à l'ameinda. Ne restâve que lo landstourmiè que sè tegnâi adî asse râi qu'on paufer, sein peliounâ, ein atteindeint que lo major lâi ausse coumandâ : « Repos ! »

Adan lè z'officiè l'ant bramâ : « Vive lo landstourme et lè landstourmiè. »

Le diant qu'on va ein einvouyi pè Porrentruy.

MARC A LOUIS.

LA NEUTRALITÉ SUISSE JUGÉE

PAR NAPOLEON III

LES événements actuels donnent un intérêt tout particulier aux passages suivants d'une brochure écrite en 1833 par Louis-Napoléon Bonaparte — plus tard Napoléon III — alors qu'il était en séjour dans son château d'Arenenberg (Thurgovie). Ce n'est pas, toutefois, que nous, Suisses, vieux républicains, allions chercher avis auprès d'un monarque. Nous savons bien ce que nous avons à faire et ne voulons d'autres conseillers que nous-mêmes. Mais, comme nous le disons plus haut, il est certains points touchés dans la brochure en question qui sont intéressants à relever, en ce moment-ci, surtout.

On ne peut être neutre que de deux manières, disait Louis-Napoléon, ou en armant pour défendre son territoire s'il était attaqué, ou en considérant son pays comme un cadavre sur lequel tout le monde peut marcher impunément. Cette dernière politique ne conviendra, j'espère, jamais à la Suisse. Il faut donc adopter la neutralité armée. Mais celle-ci oblige à traiter en ennemis tous ceux qui voudraient s'approcher des frontières.

Plus loin, l'auteur dit ceci :

C'est l'intérêt de la défense qui lie la France

à la Suisse; c'est l'intérêt de l'attaque qui peut rendre la Suisse importante pour les autres puissances. Le premier est un intérêt *permanent*; le second n'est que *passager* et de caprice.

Plus loin encore :

Pour un petit Etat, le fantôme de neutralité n'est qu'une chimère qu'on embrasse avec plaisir, parce qu'elle cache les dangers d'une position difficile; mais en effet elle ne protège nullement l'indépendance.

Continuons les citations :

Eh ! pourquoi un peuple libre resterait-il spectateur indifférent s'il s'élevait une lutte opiniâtre entre la cause de la liberté et celle de l'esclavage ? Pourquoi la Suisse resterait-elle inactive, lorsque le triomphe de l'une assurerait son indépendance; lorsqu'au contraire le triomphe de l'autre la remettrait sous un joug de fer ?

Puis après avoir parlé des alliances que son propre intérêt — tel, du moins, que le concevait l'auteur — dictait à la Suisse, il poursuit :

Je sais que, malheureusement, le bonheur rend égoïste. Quelques Suisses croient que séparés du reste de l'Europe par leurs institutions et par leurs montagnes, ils pourraient rester tranquilles au milieu d'un bouleversement général. Qu'ils se détrompent : toute l'Europe se tient par des liens indissolubles. La France est à la tête de la chaîne et du salut de Paris dépend le salut des libertés de l'Europe entière. D'ailleurs, l'égoïsme ne profite ni aux individus ni aux peuples, et c'est une mauvaise politique que celle qui fait abandonner ses amis de peur de déplaire à ses ennemis. La politique craintive est la pire de toutes; elle donne du courage à ceux qu'on devrait intimider.

Terminons par la citation d'un passage qui laisse, ma foi, très perplexe quant au sentiment du respect dû aux traités, chez les puissants du monde.

On se fie sur un traité signé par toutes les puissances; mais les différents Etats ne sont jamais retenus par la froide observation des traités; c'est la force irrésistible du moment qui les allie ou les divise.

AVRIL

Avril, c'est le réveil, l'espoir de toutes choses, Le soleil, le ciel bleu, reviennent pour longtemps, Et les boutons naissants nous prédisent les roses; La nature a rouvert toutes ses bouches closes; Et dit, dans sa promesse : Avril est le printemps!

Chaque plante frissonne à ce souffle de vie, Chaque brin d'herbe aspire aux rayons chauds du jour;

S'échappant du bourgeon, la feuille se délie Et de son disque vert étale le contour.

L'hirondelle babille auprès de la fenêtre, Le lézard, frétilant, bondit sur le vieux mur, L'écureuil sort du tronc, escalade le hêtre, Les bosquets ont leurs voix et l'on sent que tout Jouit des dons de Dieu sous ce ciel calme et pur.

L'amour, l'amour aussi, dans sa mélancolie, A de plus doux transports, d'autres épanchements; L'âme a plus de soupirs, le cœur a plus de vie; Quand reviennent les fleurs, plus doux sont les serments,

Et voyez ce vieillard à la pâle figure Qui fut, durant l'hiver, souffrant à son foyer, Son front nu se déride ainsi que la nature, Il a vu le printemps, sa carrière est plus sûre. Il cherche le soleil pour vivre et s'égayer.

Tout, sourit à nos yeux, tout se pare et s'anime, L'espoir se lit partout où paraît une fleur; Tout reflète le ciel et, d'un accord sublime, Chante le Créateur !

L. M.